



### ADMINISTRATION COMMUNALE – HEURES D'OUVERTURE

Lundi et jeudi	15 h 00 à 18 h 00
Mardi, mercredi	09 h 00 à 11 h 00
Vendredi	FERME

## FÊTE DU VILLAGE DE COURTEMAÎCHE 9-10-11 MAI 2025 ET FÊTE DES MÈRES

Dans sa séance du 26 septembre 2024 le conseil communal a émis un avis favorable à l'organisation de la fête du village aux alentours de la halle polyvalente de Courtemaîche. En effet, l'espace vert et la cour d'école ne pourront plus être utilisés si la fête du village reste au centre du village, surtout pour des raisons de sécurité. Il ne serait plus possible de mettre des manèges.

En date du 18 novembre 2024, une séance s'est ensuite tenue avec toutes les sociétés concernées. Des plans d'emplacements ont été établis par le groupe d'animation *#Court'anime*. Des échanges et des discussions avec la commune se sont également déroulés et lors de la dernière séance du 14 janvier dernier, une proposition définitive a été validée. Cette dernière vous est présentée ci-dessous.

Au niveau de la sécurité, un groupe de travail sera mis en place afin d'assurer le bon déroulement de la fête avant et pendant la manifestation. Au niveau du parcage, des emplacements sécurisés seront attribués aux visiteurs de part et d'autre du site et un plan précis sera validé par le conseil communal.



En espérant vous retrouver nombreux sur ce lieu d'utilité publique, qui avait à l'époque (entre 35 et 40 ans), déjà accueilli la fête du village. 😊



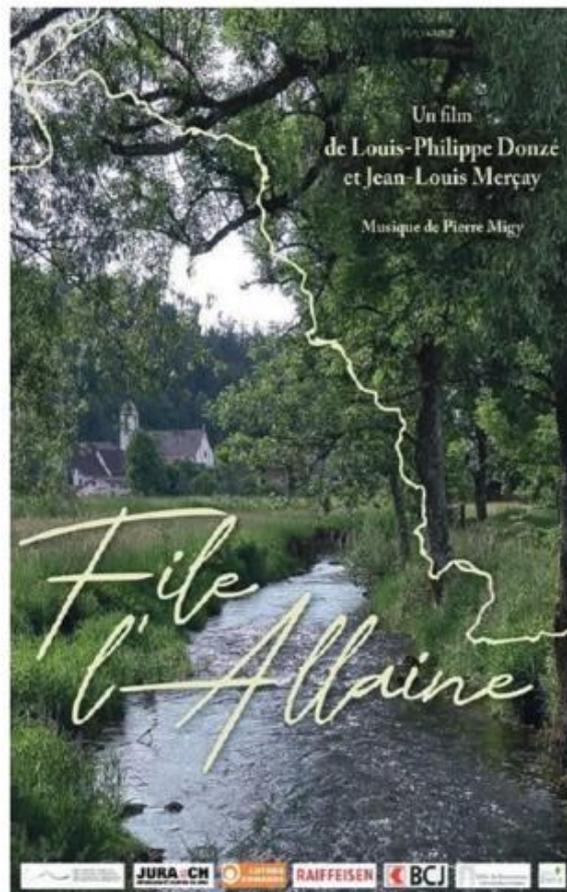
# COURTEMAÎCHE

Halle polyvalente

**Vendredi 11 avril 19h30**

Ouverture des portes 19h00

**Film documentaire**



**Avec la présence du réalisateur Louis Philippe Donzé**



**BUVETTE**

**19h00-19h30**

**et après la projection**

**Organisé par la Commune de Basse-Allaine**

Au nom du Conseil communal

Courtemaîche, le 25 février 2025